

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 14

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Laiguillon

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Subvention en faveur de l'association SpaceJunk au titre du financement de la seconde édition du Festival de street-art « Points de Vue ».

Vecteur d'attractivité, de notoriété et de convivialité, le festival street-art Points de Vue a proposé en 2017 une première édition rassemblant, autour de têtes d'affiches de la discipline, un public local et touristique nombreux tout en offrant à la Ville une visibilité nationale et internationale dans ce domaine.

La deuxième édition du festival aura lieu du 17 au 21 octobre 2018. Prévu en divers points de la Ville et privilégiant l'espace public dans une relation spontanée avec la population, il sera d'accès gratuit pour la grande majorité de sa programmation.

Par délibération en date du 7 avril 2016, l'association Praxis, gérant le centre d'art Spacejunk, a été identifiée comme partenaire et contributeur dans la mise en œuvre de la politique culturelle et patrimoniale de la Ville. À ce titre, elle bénéficie d'un engagement pluriannuel de cette dernière. Pour les années 2016, 2017 et 2018, la Ville contribue aux actions de l'association pour un montant annuel de 25 000 € (convention du 8 juillet 2016).

En 2017, la Ville a décidé de soutenir Points de vue par un financement de 20 000 € spécifiquement dédié au festival et complémentaire des actions annuelles de Spacejunk soutenues dans le cadre de la convention précitée. En 2018, poursuivant les orientations stratégiques de politique culturelle et patrimoniale déterminées pour les années 2016-2020, la Ville a souhaité renouveler son soutien au centre d'art dans la réalisation de ces journées dédiées.

Considérant que le projet associatif initié et conçu par l'association Praxis est conforme à son objet statutaire, à son projet culturel et relève d'un intérêt public local, la Ville souhaite valoriser ce festival dont la capacité de rayonnement et d'attractivité du territoire ont été prouvées lors de la première édition.

Enrichie dans ses contenus et élargie dans son périmètre de rayonnement (20 artistes accueillis contre 14 l'an passé représentant 9 nationalités contre 4 l'an passé), l'édition 2018 investit le cœur de Ville et ses quartiers périphériques mais également le DIDAM avec une exposition événementielle dédiée à l'œuvre de Martha Cooper. Elle permet également de renforcer sensiblement la médiation en direction du public scolaire.

Le budget prévisionnel de cette deuxième édition de Points de vue est de l'ordre de 125 000 €. En complément d'une forte proportion d'autofinancement et de mécénat, le festival perçoit des aides de l'État à hauteur de 9 500 € (3 500 € du Ministère de la culture, 6 000 € de l'Institut français) et du conseil départemental à hauteur de 13 800 € (3 000 € au titre des relations transfrontalières et 10 800 € au titre de l'action culturelle).

Considérant l'envergure et la qualité de la programmation 2018 du festival Points de vue, il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention de 35 000 € à l'association Praxis au titre de l'aide de la Ville à l'édition 2018 de son festival. Cette subvention fait l'objet d'un avenant à la convention triennale d'objectifs liant la Ville à l'association Praxis, annexé au présent rapport.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne